

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 3 juin 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est/sont absents(es):

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-06-216 / REMBOURSEMENT KILOMÉTRAGE GUY DUPUIS


CONSIDÉRANT la résolution 2024-03-77 adoptée par le conseil municipal en séance ordinaire du 4 mars 2024 autorisant la participation des conseillers Guy Dupuis et Jacques Pépin à participer au Forum sur l'adaptation aux changements climatiques en région qui se tiendra le 13 mars 2024 de 8h30 à 16h30 au Carrefour de l'Érable, Plessisville;

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par le conseiller Jacques Pépin et résolu :

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère consent à rembourser les frais de Kilométrage de 41.58 \$ de l' élu municipal participant au Forum sur l'adaptation aux changements climatiques en région.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 5 juin 2024.


Karl Péguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier